

*Aux personnes intéressées par les activités du GRAAP et de la CORAASP*

Lausanne le 6 janvier 2011

Madame, Monsieur, Chers amis,

Le 22<sup>ème</sup> congrès du GRAAP sera consacré au positionnement des proches dans le domaine de la santé mentale. Il aura lieu au Casino de Montbenon à Lausanne les 11 et 12 mai 2011 et aura pour thème :

***Maladie psychique  
Et les proches dans tout ça ? Oser en parler !***

Le titre définitif n'est pas encore arrêté.

Le GRAAP a modifié un peu l'organisation de ses deux journées annuelles de congrès, notamment en créant un comité scientifique, dans lequel la CORAASP a choisi de s'impliquer. De plus, il a également décidé d'intégrer davantage les acteurs du domaine de la santé mentale des divers cantons romands dans la réflexion thématique.

C'est pourquoi, nous sollicitons aujourd'hui votre participation.

L'idée centrale du congrès 2011 consiste à inviter divers publics à partager leurs questionnements et leurs points de vue sur la place et sur le rôle des proches. Partant de l'idée que la santé psychique est l'affaire de tous, nous souhaitons animer dans chaque canton romand des ateliers composés d'acteurs pluriels (proches, patients, soignants, travailleurs sociaux, policiers, voisins, etc...). Ceux-ci prépareront avant le congrès des présentations à partir d'un questionnaire commun et d'un thème spécifique en lien avec le rôle des proches.

Dans chaque canton, nous avons prévu trois rencontres qui auront lieu durant le premier trimestre 2011 et nous avons le plaisir de vous inviter à participer à ces ateliers. Quel que soit votre « statut » : patient, proche parent, ami ou voisin, professionnel de la santé ou du social, employeur, logeur ... votre avis est important et va contribuer à améliorer le bien-être des proches.

Nous comptons récolter des réflexions, des expériences et des points de vue variés sur les nombreuses facettes des questionnements qui concernent les proches et qui seront rapportées au congrès, sous une forme à définir dans le cadre des ateliers, dont les rencontres sont planifiées selon le tableau ci-après.

<p style="text-align: center;"><b>Atelier en Valais</b></p> <p><b>Lieux :</b> 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> soir à Martigny, Maison de la visitation, rue de l'hôtel-de-ville 5 et 3<sup>ème</sup> soir à Monthey, AVEP, Rte du Martoret 31A.</p> <p><b>Dates :</b> jeudis 27 janvier – 24 février et 31 mars 2011 de 18 h à 20h</p> <p style="text-align: center;"><b>Thème spécifique :</b></p> <p><b>Autonomie du proche et du patient</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépendance, co-dépendance</li> <li>• La tyrannie (des proches – des patients)</li> <li>• La vie au quotidien (matériel, financier, logement, projets, activités)</li> <li>• L'oisiveté</li> <li>• La médication, les effets secondaires</li> <li>• Le suivi thérapeutique</li> </ul> <p><b>Animatrice :</b> Barbara Zbinden</p>	<p style="text-align: center;"><b>Atelier à Neuchâtel</b></p> <p><b>Lieu :</b> Neuchâtel, ANAAP, Le Déclit, rue du Plan 19.</p> <p><b>Dates :</b> mardis 25 janvier – 22 février et 22 mars 2011 de 18 h à 20h</p> <p style="text-align: center;"><b>Thème spécifique :</b></p> <p><b>Aspects juridiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Droit du patient et droit des proches</li> <li>• Responsabilité, confidentialité</li> <li>• Accès au dossier (secret médical)</li> <li>• Tutelle, curatelle,...</li> <li>• Assurances sociales</li> <li>• Sécurité</li> </ul> <p><b>Animatrice :</b> Barbara Zbinden</p>	<p style="text-align: center;"><b>Atelier à Fribourg</b></p> <p><b>Lieu :</b> Fribourg, AFAAP, rue Hans-Fries 5.</p> <p><b>Dates :</b> vendredis 4 février – 11 mars et 8 avril 2011 de 18 h à 20h</p> <p style="text-align: center;"><b>Thème spécifique :</b></p> <p><b>Relations proches / patients</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Frère ou sœur de patient psychique</li> <li>• Epoux ou épouse de patient psychique</li> <li>• Enfant mineur de patient psychique</li> <li>• Enfant adulte de parent patient psychique</li> </ul> <p><b>Animatrice :</b> Barbara Zbinden</p>
--	--	---

<p style="text-align: center;"><b>Atelier à Genève</b></p> <p><b>Lieu :</b> Genève, Maison des associations, Rue des Savoises 15.</p> <p><b>Dates :</b> mercredis 19 janv. – 23 fév. et 23 mars à 19h30</p> <p style="text-align: center;"><b>Thème spécifique :</b></p> <p><b>Urgence et crise</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Directives anticipées</li> <li>• Collaboration entre l'hôpital, médecin, police</li> <li>• Hospitalisation non volontaire</li> <li>• Chambre de soins intensifs</li> <li>• Avant, pendant, après l'hospitalisation</li> </ul> <p><b>Animatrice :</b> Madeleine Pont</p>	<p style="text-align: center;"><b>Atelier à Lausanne</b></p> <p><b>Lieu :</b> Lausanne, Graap - Salle de conférence, Rue de la Borde 25.</p> <p><b>Dates :</b> lundis 24 janv. – 21 fév. et 28 mars à 19h30</p> <p style="text-align: center;"><b>Thème spécifique :</b></p> <p><b>Proches de patients psychiques en prison</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mesures selon art.59, 63 et 64 du CPS</li> <li>• Relations avec le SMPP, l'Office d'exécution des peines, la Justice</li> <li>• L'instruction et la prison préventive</li> <li>• Construire un projet de vie, avec qui, comment ?</li> </ul> <p><b>Animatrice :</b> Madeleine Pont</p>	<p style="text-align: center;"><b>Atelier dans le Jura</b></p> <p><b>Lieu :</b> Delémont, LARC, Passage du Pont 2.</p> <p><b>Dates :</b> jeudis 3 fév. - 24 fév. et 24 mars à 19h30</p> <p style="text-align: center;"><b>Thème spécifique :</b></p> <p><b>L'émotionnel, le relationnel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La culpabilité</li> <li>• La honte</li> <li>• La peur</li> <li>• La bonne distance émotionnelle</li> <li>• Les facteurs facilitant ou péjorant la relation proche/patient et proche/membres du réseau</li> </ul> <p><b>Animatrice :</b> Madeleine Pont</p>
--	---	---

En plus des thèmes spécifiques à chaque atelier, nous souhaitons aussi traiter avec vous quelques questions communes à tous les ateliers soit :

- La place, le rôle et la fonction du proche, quelle vision en avons-nous ?
- Comment le proche est-il perçu par le réseau médico-social ?
- Quelle définition du proche retenir ? par exemple :

Un proche = un citoyen

Un proche aidant = une personne qui apporte une aide à un(e) aidé(e) , cette personne aidée peut être membre de la famille, ami, voisin, collègue, à l'exception de la relation professionnelle travailleur social/client ou soignant/patient.

Un proche-solidaire = une personne engagée et liée par une responsabilité, un intérêt commun à une personne ou à plusieurs personnes en souffrance.

- L'établissement d'une liste des compétences des proches, de leurs vulnérabilités et de leurs besoins ;
- Quelles conditions sont-elles nécessaires pour être ou devenir un proche heureux ?

En espérant que cette invitation vous intéresse et en nous réjouissant de peut-être vous rencontrer, une ou plusieurs fois, à l'occasion de ces ateliers, nous vous adressons, Madame, Monsieur, chers Amis, nos meilleurs vœux pour 2011 et nos cordiales salutations.

Madeleine Pont,  
Directrice du GRAAP

Barbara Zbinden  
Coordinatrice CORAASP